

## AMENDEMENT AU BUDGET

1<sup>er</sup> signataire

Cosignataires

*Signatures des cosignataires*

Dépôt au nom d'un groupe

*Signature du Chef(fe) de groupe*

Dépôt au nom d'une commission

Cogest / Schmid Daniel

*Signature du Président*

| Compte             | Fonctionnement           |
|--------------------|--------------------------|
| No du compte       | 012.300.00               |
| Titre / Sous-titre | Autorités et commissions |
| Montant au budget  | 260'000.00               |
| Montant amendé     | 290'000.00               |

### Justification succincte

Après plusieurs législatures sans modification la Cogest estime que les salaires des conseillers municipaux doivent être réévalués. En effet, notre commune connaît un fort développement et les exigences liées à la fonction publique ont suivi la même courbe.

### Justification complète

Nous sommes conscients que la répartition de ce montant entre les différentes fonctions (présidence, vice-présidence et conseiller municipal) est du ressort du Conseil Municipal mais la Cogest souhaite que cette augmentation de Fr.60'000.—servent en priorité à revaloriser les revenus des conseillers municipaux qui reçoivent, salaire, séance et frais, environ Fr.18'000.—par an.

Collombey-Muraz, le 27 novembre 2020

*Signature du 1<sup>er</sup> signataire :*

## AMENDEMENT AU BUDGET

1<sup>er</sup> signataire

Cottet Loan



Signatures des cosignataires

Cosignataires

Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Libéral Radical / Birbaum Thomas

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Choisissez un élément.

Signature du Président

**Compte**

Fonctionnement

**No du compte**

029.317.20

**Titre / Sous-titre**

Promotion économique

**Montant au budget**

40'500.00

**Montant amendé**

140'500.00

**Justification succincte**

Soutien aux entreprises locales

**Justification complète**

La crise du Covid-19 a frappé de plein fouet les entreprises de notre commune. Dans le cadre de la promotion économique, le groupe PLR estime qu'il est important que la commune soutienne ces entreprises à traverser cette crise afin de sauvegarder des emplois et des savoirs-faire sur notre commune. En aidant ces entreprises, cela limiterait également les pertes fiscales liées aux personnes morales.

Collombey-Muraz, le 28.11.2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :



## AMENDEMENT AU BUDGET

|                               |                                              |                       |                                 |
|-------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> signataire    | Choisissez un élément                        | Vannay Damien         | Signatures des cosignataires    |
| Cosignataires                 | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
| Dépôt au nom d'un groupe      | Union Démocratique du Centre / Vannay Damien |                       | Signature du Chef(fe) de groupe |
| Dépôt au nom d'une commission | Choisissez un élément                        |                       | Signature du Président          |

| Compte             | Fonctionnement                    |
|--------------------|-----------------------------------|
| No du compte       | 029.318.50                        |
| Titre / Sous-titre | Frais d'actes/expertises/analyses |
| Montant au budget  | 66'000.00                         |
| Montant amendé     | 61'000.00                         |

### Justification succincte

Un montant de CHF 5000.- est prévu pour "continuer d'analyser" le rapprochement avec la ville de Monthey, nous sommes d'avis que suffisamment d'argent a été investi sur ce sujet pour que la population se décide.  
De ce fait, nous proposons de supprimer ce montant au budget.

### Justification complète

Sachant que:

- Les 2 conseils municipaux ont déjà longuement travaillé sur le sujet
- Des groupes de travail ont été mis sur pieds afin d'approfondir et de prendre le pouls de la population des 2 communes
- Un rapport complet a été établi suite à ces différents groupes de travail
- Une votation est déjà prévue en fin d'année 2021, selon le calendrier du processus de fusion présenté à la population.

Le groupe UDC Collombey-Muraz est contre cette fusion, ce n'est un secret pour personne. Cependant, cet amendement ne symbolise pas une position "pour ou contre" la fusion, il remet simplement en question l'intérêt d'investir encore et encore de l'argent dans ce processus, lorsque l'on sait aujourd'hui que tout a été entrepris afin que la population se prononce.

Toutes ces raisons nous interpellent à l'heure où, plus que jamais, il est de notre devoir de ne pas dépenser les deniers publics là où il n'est clairement pas nécessaire.

Collombey-Muraz, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :





## AMENDEMENT AU BUDGET

1<sup>er</sup> signataire

Morisod Carole

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Les Verts / Cretton Nathalie

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

### Compte

### Fonctionnement

No du compte

30931700

Titre / Sous-titre

Manifestations et réceptions

Montant au budget

78'000.00

Montant amendé

72'000.00

### Justification succincte

Alors que les enjeux environnementaux et climatiques sont de plus en plus préoccupants et que la commune de Collombey-Muraz souhaite mener une politique active en matière de mobilité douce et multimodale (gratuité des transports publics, subventions pour l'achat de vélos électriques, etc), le groupe des Vert·e·s estime qu'il est important d'intégrer ces aspects dans tous ses domaines d'activité, notamment dans l'organisation d'activités sportives ou culturelles. Le soutien financier à un Ciné Drive-In encourage à utiliser une voiture dans un but de loisirs, ce qui s'éloigne des encouragements que vise à mettre en place notre commune.

### Justification complète

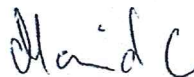
Le groupe des Vert·e·s dépose donc cet amendement dans le but qu'il ne soit plus organisé de Ciné Drive-In dans notre commune.

Le coût net de cette manifestation en 2019 était de 6151,40 nous proposons donc un amendement de 6000, pour sortir du budget ce montant.

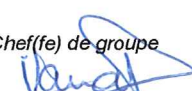
Afin d'éviter toute mécompréhension, le groupe des Vert·e·s précise qu'il ne s'agit nullement d'une volonté de censurer la culture ou de la politiser. Mais en participant à la tenue de cet événement, notre commune donne un signal contradictoire par rapport aux objectifs qu'elle semble se fixer.

Collombey-Muraz, le 30 novembre 2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :



## AMENDEMENT AU BUDGET

|                               |                                              |                       |                                                                                                                        |
|-------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> signataire    | Choisissez un élément                        | Vannay Damien         |                                                                                                                        |
| Cosignataires                 | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément | Signatures des cosignataires<br>    |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                                                                                                        |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                                                                                                        |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                                                                                                        |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                                                                                                        |
| Dépôt au nom d'un groupe      | Union Démocratique du Centre / Vannay Damien |                       | Signature du Chef(fe) de groupe<br> |
| Dépôt au nom d'une commission | Choisissez un élément                        |                       | Signature du Président                                                                                                 |

### Compte

### Fonctionnement

#### No du compte

589.318.58

#### Titre / Sous-titre

Mandat d'animation culturelle

#### Montant au budget

101'200.00

#### Montant amendé

0.00

### Justification succincte

Le groupe UDC Collombey-Muraz ne remet pas en question la qualité du travail, ni même les activités proposées par Soluna, mais préférerait avoir toutes les variantes possibles sous les yeux, afin de répondre aux demandes de la population avant de s'engager sur un montant aussi élevé.

### Justification complète

Nous ne sommes pas totalement convaincus par ce projet, aussi louable soit-il, à l'heure actuelle. Effectivement, il nous manque des éléments importants avant de nous engager sur un montant de plus de CHF 100'000.-

Avons-nous toutes les informations nécessaires pour nous engager sur un montant de cette ampleur?

Voulons-nous nous concentrer uniquement sur notre jeunesse ou voulons-nous à terme lier toutes les générations?

N'avons-nous vraiment aucun autre moyen que de nous greffer sur une structure en dehors de notre commune?

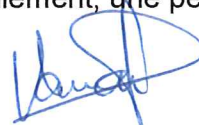
Plusieurs points restent, à notre sens, des interrogations.

C'est pourquoi le groupe UDC Collombey-Muraz vous demande d'accepter cet amendement.

Refuser ce montant au budget aujourd'hui, c'est accepter qu'éventuellement, une perspective plus globale et complète soit envisageable.

Collombey-Muraz, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :



## AMENDEMENT AU BUDGET

1<sup>er</sup> signataire

Gollut Emmanuel

Cosignataires

Gaillard David

Choisissez un élément.

Choisissez un élément.

Choisissez un élément.

Choisissez un élément.

Signatures des cosignataires



Dépôt au nom d'un groupe

Parti Démocrate Chrétien / Gollut Emmanuel

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Choisissez un élément.

Signature du Président

**Compte**

Fonctionnement

**No du compte**

620

**Titre / Sous-titre**

trafic routes communales

**Montant au budget**

2'414'600.00

**Montant amendé**

2'434'600

### Justification succincte

Cela fait plusieurs années que des tags souillent les murs de certains bâtiments publics, passages et autres. Cet état de fait est non seulement disgracieux mais il pourrait faire croire à un manque d'intérêt et de suivi de notre administration pour le bien public...

### Justification complète

Je serais d'avis que la tolérance " 0 " soit appliquée quant à ce type de comportement qui non seulement donne une image négative de notre commune mais également qui pourrait faire croire à une certaine impunité puisque ces tags ne sont que trop rarement effacés. D'autre part, que pensent nos enfants ainsi que leurs parents quand plusieurs fois par jour, et ceci depuis plusieurs années, ils ont sous les yeux des biens publics souillés d'inscriptions aussi laides qu'insultantes pour certaines... et ceci sur le chemin de l'école ?

Collombey-Muraz, le 26 novembre 2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :





## AMENDEMENT AU BUDGET

1<sup>er</sup> signataire

Cottet Loan



Signatures des cosignataires

Cosignataires

Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.  
Choisissez un élément.

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Libéral Radical / Birbaum Thomas

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Choisissez un élément.

Signature du Président

**Compte**

Fonctionnement

**No du compte**

690.366.36

**Titre / Sous-titre**

Subventions transports publics

**Montant au budget**

0.00

**Montant amendé**

30'000.00

**Justification succincte**

Continuer la promotion de Mobichablais

**Justification complète**

La commune a mis beaucoup de moyens pour la mise en place de MobiChablais et a également décidé d'offrir la gratuité pour l'utilisation de ce moyen de transport. Afin d'augmenter l'accessibilité et l'utilisation des bus, il est important de continuer le travail de promotion en proposant par exemple des formations sur l'utilisation de l'application, l'utilisation même du bus, ...

Collombey-Muraz, le 28 novembre 2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :



## AMENDEMENT AU BUDGET

|                               |                                              |                       |                                 |
|-------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> signataire    | Choisissez un élément                        | Vannay Damien         |                                 |
| Cosignataires                 | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément | Signatures des cosignataires    |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
|                               | Choisissez un élément                        | Choisissez un élément |                                 |
| Dépôt au nom d'un groupe      | Union Démocratique du Centre / Vannay Damien |                       | Signature du Chef(fe) de groupe |
| Dépôt au nom d'une commission | Choisissez un élément                        |                       |                                 |
|                               |                                              |                       | Signature du Président          |

### Compte

### Investissement

No du compte

210.503.31

Titre / Sous-titre

Centre scolaire des Perraires

Montant au budget

780'000.00

Montant amendé

700'000.00

### Justification succincte

Le groupe UDC Collombey-Muraz remet en question les 80'000.- dévolus au "mandat d'étude général pour le plan de rénovation (suite)".

De ce fait, nous proposons de supprimer ce montant au budget.

### Justification complète

55'000.- ont déjà été injectés en 2020, pour ce mandat d'étude concernant ce plan de rénovation  
Qu'en est-il?

Est-ce qu'au budget 2022 la municipalité reviendra avec un montant complémentaire si 135'000.- ne devaient pas suffir?

Le groupe UDC craint de voir ces montants d'études décupler au fil des années. Nous attendons qu'il en ressortent des résultats concrets, sans devoir passer par des contre-études...

Collombey-Muraz, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Signature du 1<sup>er</sup> signataire :

